

Avis de constitution

SOCIETE « NINTHO AGRO-TECH SERVICE SARL »

Siège SONGON DAGBE extension quartier
millionnaire, Lot LOT 224,, Ilot ILOT 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NINTHO AGRO-TECH SERVICE
SARL »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE,
TOUS TRAVAUX DE :

SERVICES LIES A L'AGRICULTURE,
FORMATION,
CONSEIL,
ACHAT ET VENTE,
EXPORT- IMPORT,
BTP
ELEVAGE ;
PISCICULTURE,
AGRICULTURE,
TRANSFORMATION;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social SONGON DAGBE extension quartier millionnaire, Lot LOT 224,, Ilot ILOT 27

Dirigeant(s) Mme ZOGBE DJEBA ROSELINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09633 du 26/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79855/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

